

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 1

**Résolutions adoptées à la 571^e séance
tenue le 24 janvier 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 21 février 2011

CU-571-5.1 CAMPUS OUTREMONT – ENTENTE SUR LES CONDITIONS DE
RÉALISATION

Le Conseil de l'Université autorise M. Guy Breton, recteur, et M. Alexandre Chabot, secrétaire général, à signer l'Entente sur les conditions de réalisation du Campus Outremont entre l'Université et la Ville de Montréal.

CU-571-5.2 NOMINATION DU DOYEN DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Le Conseil de l'Université nomme M. Christian Blanchette doyen de la Faculté de l'éducation permanente pour un premier mandat de quatre ans, débutant le 18 avril 2011 et se terminant le 31 mai 2015.

CU-571-5.2.1 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE
DOYEN À LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Le Conseil de l'Université nomme M. Yves Tousignant administrateur exerçant les fonctions de doyen de la Faculté de l'éducation permanente pour un mandat débutant le 1^{er} mars 2011 et se terminant le 17 avril 2011.

CU-571-7.1 COMITÉ DES PROMOTIONS — ATTRIBUTIONS DE PERMANENCE

Le Conseil de l'Université :

1. nomme avec permanence au 1^{er} juin 2010 la personne dont le nom paraît à l'article 3a) du rapport A-2/571^e/370 déposé aux archives;
2. accorde la permanence aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3b) du rapport A-2/571^e/370 déposé aux archives;
3. n'accorde pas la permanence aux personnes dont les noms paraissent à l'article 3c) du rapport A-2/571^e/370 déposé aux archives.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot